

Affaire suivie par : Blaise DELMAS

Monsieur Julien SAVARY  
Association Vélo  
5 avenue Collignon  
31200 TOULOUSE

Nos réf. : Env/CR/MB/SH/BD/08.197  
Objet : aménagements cyclables près du Vieux Pont de Blagnac



Monsieur,

Par courrier daté du 10 octobre dernier et divers courriels, vous sollicitez le Grand Toulouse pour des aménagements cyclables de part et d'autre du Vieux Pont de Blagnac, sur les communes de Blagnac et Toulouse.

Vos propositions d'aménagements qui visent à renforcer la sécurité des cyclistes me paraissent pertinentes. Ces aménagements dépassent la simple réalisation d'une piste cyclable et devront donc être examinés par les services du Grand Toulouse chargés de l'aménagement de la voirie. De plus, cet aménagement n'est pas programmé pour le moment.

Ainsi, je ne manquerai pas de vous informer de l'avancement de ce projet quand son étude sera lancée.

Je vous informe que j'adresse le même courrier à l'association ABAVE.

Je me tiens à votre disposition pour des informations complémentaires et vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Vice-Président,  
Président Délégué du Grand  
Toulouse,



Claude RAYNAL